

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft.
Wissenschaftlicher und administrativer Teil = Actes de la Société
Helvétique des Sciences Naturelles. Partie scientifique et administrative
= Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 140 (1960)

Vereinsnachrichten: Rapport du délégué de la SHSN au Comité de la Ligue suisse pour
la protection de la nature

Autor: Dottrens, E.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

conclus avec les communes propriétaires de territoires incorporés au Parc. A la demande du Conseil fédéral, le Prof. Beck, de Berne, après consultation avec la Commission fédérale du Parc, a élaboré un nouvel arrêté fédéral qui fut remis aux membres de l'Assemblée fédérale le 15 mai 1959. Les commissions désignées par les Chambres ont siégé au Parc en mai et en août et le nouvel arrêté fut voté par l'Assemblée fédérale, sans opposition, dans la séance d'automne. Enfin, en date du 16 décembre, l'initiative dite du Parc national, déposée en 1957, fut retirée par ses partisans.

Le Prof. J. de Beaumont, ancien président central de la SHSN, ancien président de la Commission d'études scientifiques au Parc et membre très actif de la Commission de conciliation, s'est retiré et a été remplacé par le Prof. Gian Töndury, président central de la SHSN.

La Commission s'est réunie deux fois dans le courant de l'année : au printemps à Lucerne et en été dans le Parc, à Zernez, suivi de la traversée de Cluozza sur Praspöl.

Le nombre des visiteurs et des touristes ne cesse de s'accroître et avec près de 2500 nuitées à Cluozza, tous les chiffres antérieurs sont dépassés. Cela pose également de nouveaux problèmes de surveillance et soulève l'opportunité de prévoir de nouvelles possibilités de logement aux abords du Parc. Il ne faut toutefois pas perdre de vue que le Parc a été créé en premier lieu en vue de la recherche scientifique et secondairement seulement pour les touristes.

L'état de santé des grands mammifères paraît satisfaisant et leur dénombrement laisse voir une certaine stabilité dans les troupeaux de Chamois et de Bouquetins ainsi que parmi les Chevreuils. Par contre le nombre des Cerfs augmente malgré que les chasseurs aient tiré quelque 90 Cerfs dans les alentours du Parc.

L'activité de la Commission pour l'étude scientifique est résumée dans le rapport de celle-ci (voir page 81). Rappelons pour terminer que M. H. Brunner, directeur du Musée du Parc national à Coire, a organisé une exposition sur le Parc qui a rencontré un succès mérité et a attiré environ 60 écoles et classes du canton.

Jean-G. Baer

14. Rapport du délégué de la SHSN au Comité de la Ligue suisse pour la protection de la nature

Le Comité, présidé par le commandant de corps H. Gübeli, s'est préoccupé de nombreuses affaires parmi lesquelles le problème de la navigation sur le Haut-Rhin fut le plus grave par la menace qu'il représente pour une partie importante de notre patrimoine naturel.

Le Conseil a nommé un nouveau secrétaire, le Dr D. Burckhardt, connu des milieux scientifiques pour ses recherches sur les mammifères du Parc national. La Commission consultative qui comprend des délégués de la SHSN s'est réunie le 6 juin 1959. Une commission commune du Heimatschutz et du Naturschutz étudie les propositions pour l'établissement d'une liste des monuments naturels d'importance nationale.

Les comptes de la Ligue, grâce surtout à quelques dons importants et au bon résultat de la vente de l'écu d'or, sont satisfaisants. Il n'en reste pas moins qu'une protection efficace de la nature n'est plus concevable de nos jours sans une intervention financière massive des pouvoirs publics. Les propositions du conseiller national Urs Dietschi et du Prof. A. Frey-Wyssling concernant la création d'un fonds national pour la protection de la nature ont retenu l'attention reconnaissante des dirigeants de la Ligue et donné l'espoir que leurs efforts obtiendront enfin une consécration officielle et l'appui financier qu'ils méritent.

Le Comité et le Conseil de la Ligue s'efforcent de constituer en fondation le Fonds du Parc national, qui atteint presque le million, et dont les revenus sont désormais utilisables pour des dépenses en faveur du Parc. Le but de l'opération est de préciser le statut juridique de ce fonds et d'en assurer tant la gérance que l'emploi.

E. Dottrens

15. Kuratorium der «Georges-und-Antoine-Claraz-Schenkung»

Für den verstorbenen Prof. Däniker wurde als Mitglied des Kuratoriums sein Amtsnachfolger, Prof. Markgraf, gewählt. Ferner trat an Stelle des früheren Quästors der SNG, Herrn Prof. Blanc, der Unterzeichner dieses Berichtes. Als Rechnungsrevisor wurde an Stelle des demissionierenden Dr. Dietler Herr W. Baumann, Zollikon, gewählt.

Den drei nutznießungsberechtigten Instituten wurden wie im Vorjahr 30000 Fr. zugewiesen. Aus verschiedenen Gründen wurden diese Kredite in den vorangegangenen Jahren nicht voll beansprucht, so daß per 31. Dezember 1959 noch die folgenden Saldi bestehen:

Systematisch-botanisches Institut und Botanisches Institut der Universität Zürich: Fr. 42 285.67.

Zoologisch-vergleichend anatomisches Institut und Zoologisches Museum inkl. Paläontologisches Institut der Universität Zürich: Fr. 23 252.36.

Institut de zoologie et anatomie comparée et Station de zoologie expérimentale de l'Université de Genève: Fr. 14 677.90.

Größere Forschungsprojekte stehen in Aussicht. Das *totale Vermögen* der Schenkung beträgt am 31. Dezember 1959 Fr. 1 340 896.75. Im übrigen sei auf den ausführlichen Jahresbericht der Schenkung verwiesen.

W. Sixer

16. Bericht über die Stiftung Amrein-Troller, Gletschergarten, Luzern

Während letztes Jahr zwei Großveranstaltungen (Saffa in Zürich und Weltausstellung in Brüssel) den Geschäftsgang merklich negativ beeinflußten, stieg die Besucherzahl des Gletschergartens 1959 wieder stark an. Das Berichtsjahr stand ganz im Zeichen des Galeriebaues über dem wertvollen Pfyffer-Relief. Die Baukosten beliefen sich auf rund 66 000 Fr., was dem Voranschlag entsprach. Von der Familie Mahler-von Pfyffer